



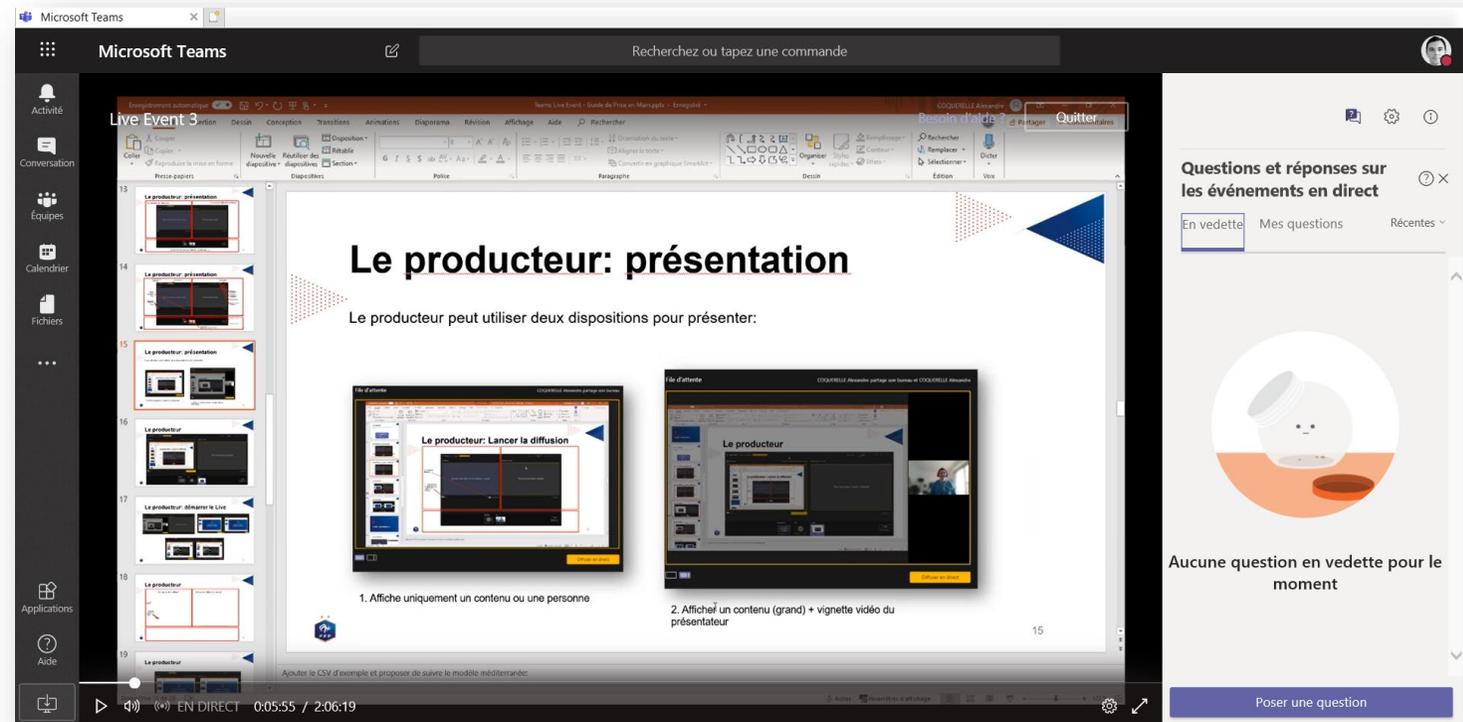
**JEUDI
17
OCT.**

WEBINAIRE
FOOT LOISIR / FOOT SANTÉ :
DEUX PHILOSOPHIES
POUR UN AUTRE FOOTBALL

De 18h à 19h

Poser des questions pendant le webinaire

Quel que soit le support utilisé (ordinateur, tablette, téléphone), il est possible de poser des questions en cliquant sur l'icône:



Philippe LE YONDRE

Membre du Bureau Exécutif de
la Ligue du Football Amateur



SOMMAIRE

01

Foot Loisir / Foot Santé
De quoi parlons-nous ?

02

Pourquoi et comment se
lancer ?

03

Se déclarer et être
accompagné

04

Paroles à nos invités

05

Questions/
Réponses

01



Foot Loisir / Foot Santé
De quoi parle-t-on ?



Les 10 pratiques du football



FOOT EN MARCHANT



Fit Foot



FUTNET



GOLF FOOT



Foot à 11



Beach Soccer



Futsal



FOOT 5



Foot à 8



eFOOT



FOOT
LOISIR

Le Foot Loisir : Qu'est-ce que c'est ?

Le Foot Loisir, c'est jouer au football sans participer à une compétition dans laquelle il y a accession et rétrogradation, à partir de la catégorie U14.



Les pratiques support du football Loisir



FOOT EN MARCHANT



Fit Foot



FUTNET



GOLF FOOT



Foot à 11



Beach Soccer



Futsal



Foot 5



Foot à 8



eFoot

STRUCTURATION & DEVELOPPEMENT DES CLUBS

Le club de demain, c'est un club qui met les nouvelles pratiques au cœur de son projet club :

- Pour accueillir toute la famille sur le terrain : frères et sœurs, parents, grands-parents
- Pour accueillir les publics plus éloignés de la pratique sportive
- Pour garder au club tous ceux qui ne veulent plus avoir une pratique compétitive : adolescents, jeunes adultes, mères et pères de famille

Pour accompagner les clubs, le FFF a mis en place une nouvelle licence : **La licence Foot Santé**



LICENCE FOOT SANTE

NOUVEAUTE 2024-2025

Contexte :

La Fédération Française de Football souhaite proposer une solution aux personnes qui ne souhaitent pas pratiquer un football compétitif, avec contacts physiques, mais plutôt une pratique axée sur la santé et la remise en forme.

Cette philosophie s'inscrit également dans un enjeu porté par le gouvernement, à savoir le « sport santé » et dans une période pré olympique et paralympique en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Cette philosophie doit faciliter l'accès à la pratique.

Dans ce contexte, l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2024 a validé la création de **la nouvelle licence Foot Santé** à partir de la saison 2024/2025.



LICENCE FOOT SANTÉ

VOTRE BIEN-ÊTRE
AU CENTRE DU TERRAIN.



LOREM IPSUM DOLOR SIT AMET, CONSECTETUR ADIPISCING

elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation. Do eiusmod tempor incididunt ut labore et do.



FFF.fr @fff

LICENCE FOOT SANTE

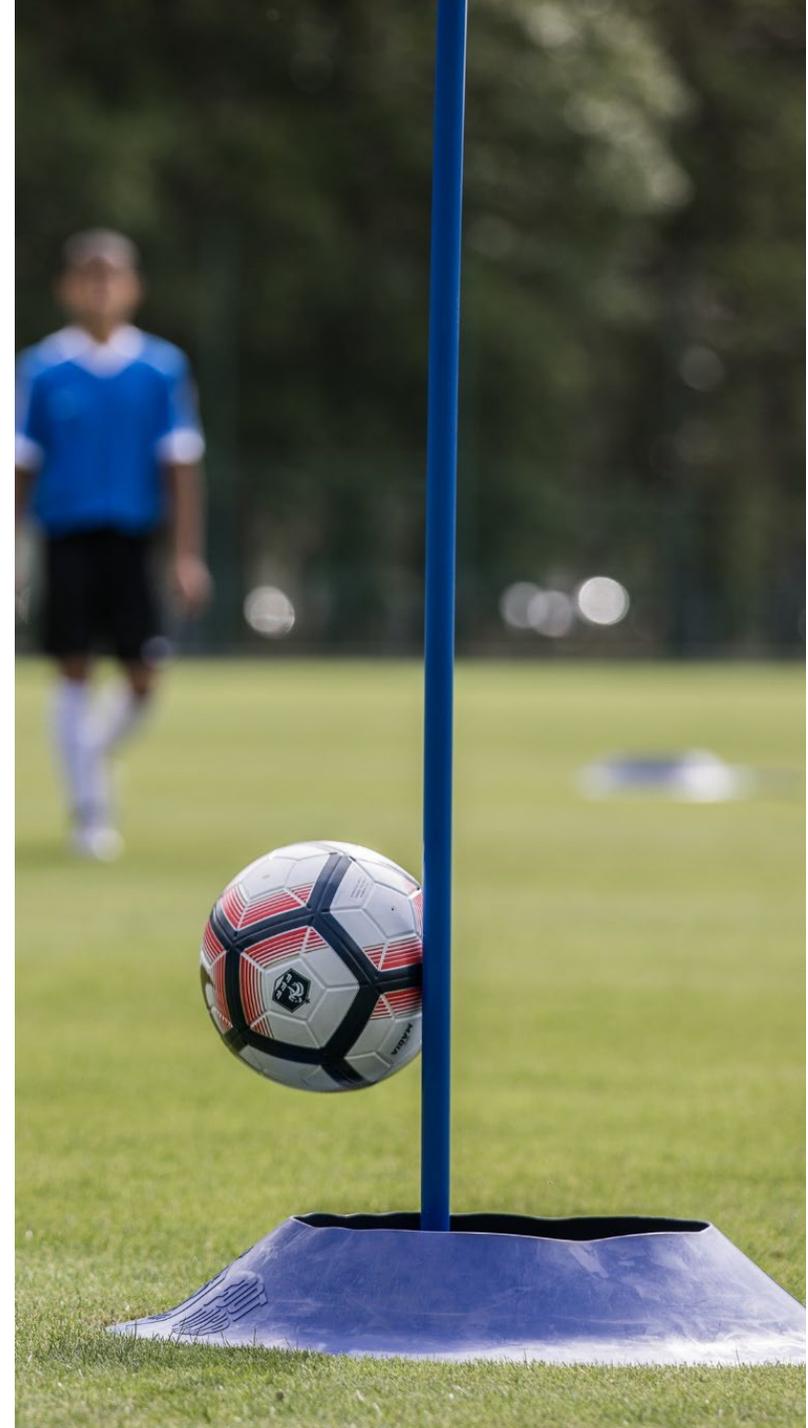
La licence « Foot Santé » permet à son titulaire d'exercer uniquement **l'une ou plusieurs des trois pratiques** suivantes sans contact et avec une intensité faible :

- **Foot en marchant,**
- **FitFoot,**
- **GolfFoot**

Pour obtenir une licence « Foot Santé », le demandeur doit, chaque saison, attester avoir été examiné par un médecin l'ayant autorisé à exercer une activité sport-santé, hors cadre compétitif, pour son bien-être physique, mental ou social. **Il n'y aura pas besoin de certificat médical.**

Le titulaire d'une licence « Foot Santé » ne peut pas prendre part, au moyen de ladite licence, à un match d'une compétition ou d'un critérium Loisir.

Le titulaire d'une licence « Foot Santé » pourra alors exercer l'une ou plusieurs des trois pratiques uniquement au sein de son club.



Les pratiques support du football Santé



FOOT EN
MARCHANT



Fit Foot



GOLF
FOOT

LICENCE FOOT SANTE

Cette licence représente une opportunité de développement pour les clubs, et cela à plusieurs niveaux :

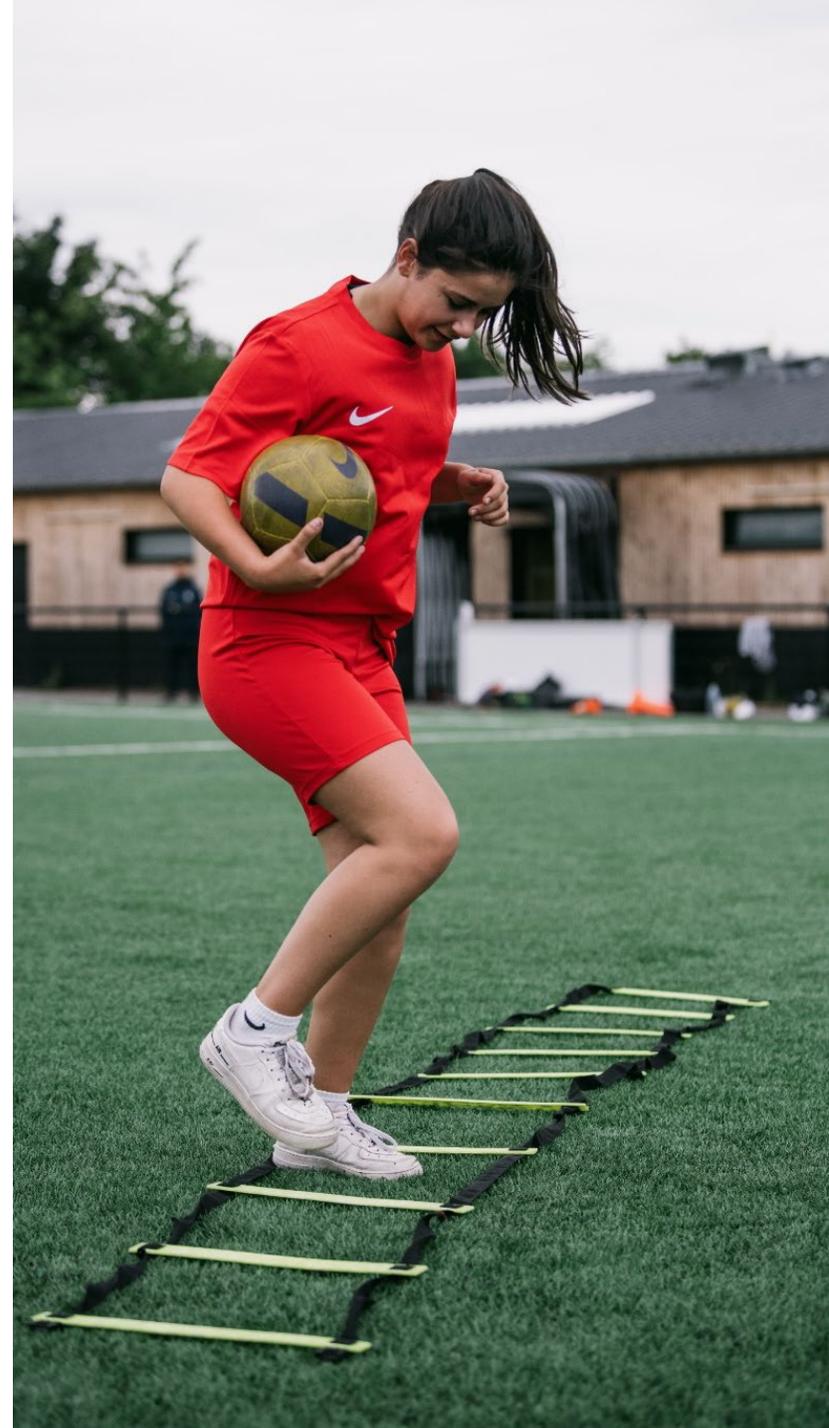
- L'accueil de personnes éloignées de la pratique physique, en recherche de remise en forme et en recherche de liens sociaux
- ➔ L'occasion pour les clubs d'accueillir les volontaires et/ou dirigeants de demain
- La possibilité de se positionner auprès des collectivités comme un acteur fort du « sport santé » :
 - Développement des relations avec les collectivités
 - Développement des relations avec les structures qui accueillent des personnes potentiellement intéressées (Institut Médicaux Educatif / Maison Sport Santé / Maison de retraite)
- ➔ L'occasion pour les clubs de mettre à profit les éducateurs titulaires à minima d'un BMF pour ces structures



LICENCE FOOT SANTE

En résumé :

- cette licence ne peut à aucun moment être associée à une compétition mais permet d'exercer uniquement 3 pratiques : **Foot en marchant, FitFoot et GolfFoot,**
- cette licence **ne permet pas de participer à des confrontations compétitives ou critères inter clubs.**
- la prise de cette licence se fera uniquement de manière dématérialisée par le biais d'un club ou d'une instance et sera instruite par la Ligue (idem pour les autres licences),
- la prise de **cette licence n'est pas assujettie à la fourniture d'un certificat médical,** mais implique que le demandeur atteste qu'il a reçu le feu vert d'un médecin pour effectuer une activité physique pour sa santé. Cette attestation sera demandée lors du parcours de prise de licence,
- cette licence n'est pas liée à une question d'âge (à partir de 13 ans),
- les personnes en situation de handicap physique ou mental peuvent prétendre à cette licence en fonction de leurs capacités



JE VEUX JOUER AU FOOTBALL

DANS MON CLUB ET
RENCONTRER D'AUTRES CLUBS
DE MON TERRITOIRE

OUI

JE VEUX JOUER
EN COMPÉTITION

pour accéder au plus haut niveau possible en
Foot à 8, à 11, au Futsal ou au Futnet

OUI

JE DEMANDE UNE
LICENCE LIBRE
POUR DU FOOTBALL
À 11 OU À 8

ou une

LICENCE FUTSAL
POUR LE FUTSAL

ou une

LICENCE FUTNET
POUR LE FUTNET

OUI

JE DEMANDE UNE **LICENCE LOISIR**
QUI ME PERMETTRA DE PRENDRE PART
À TOUTES LES OFFRES LOISIR
DE MON TERRITOIRE

NON

JE VEUX JOUER UNIQUEMENT
AU SEIN DE MON CLUB

des pratiques de santé :
le Foot en marchant, le Fit Foot ou le Golf Foot

NON

JE DEMANDE UNE
LICENCE SANTÉ
QUI ME PERMETTRA DE
PRATIQUER AU SEIN
DE MON CLUB



02



Pourquoi et comment se lancer ?





Pourquoi le Foot Loisir et le Foot Santé sont une opportunité pour notre Football ?

Constats :

Une forte baisse chaque année sur les catégories U13-U21 ainsi qu'une nouvelle baisse après 29 ans.

Un enjeu de santé public

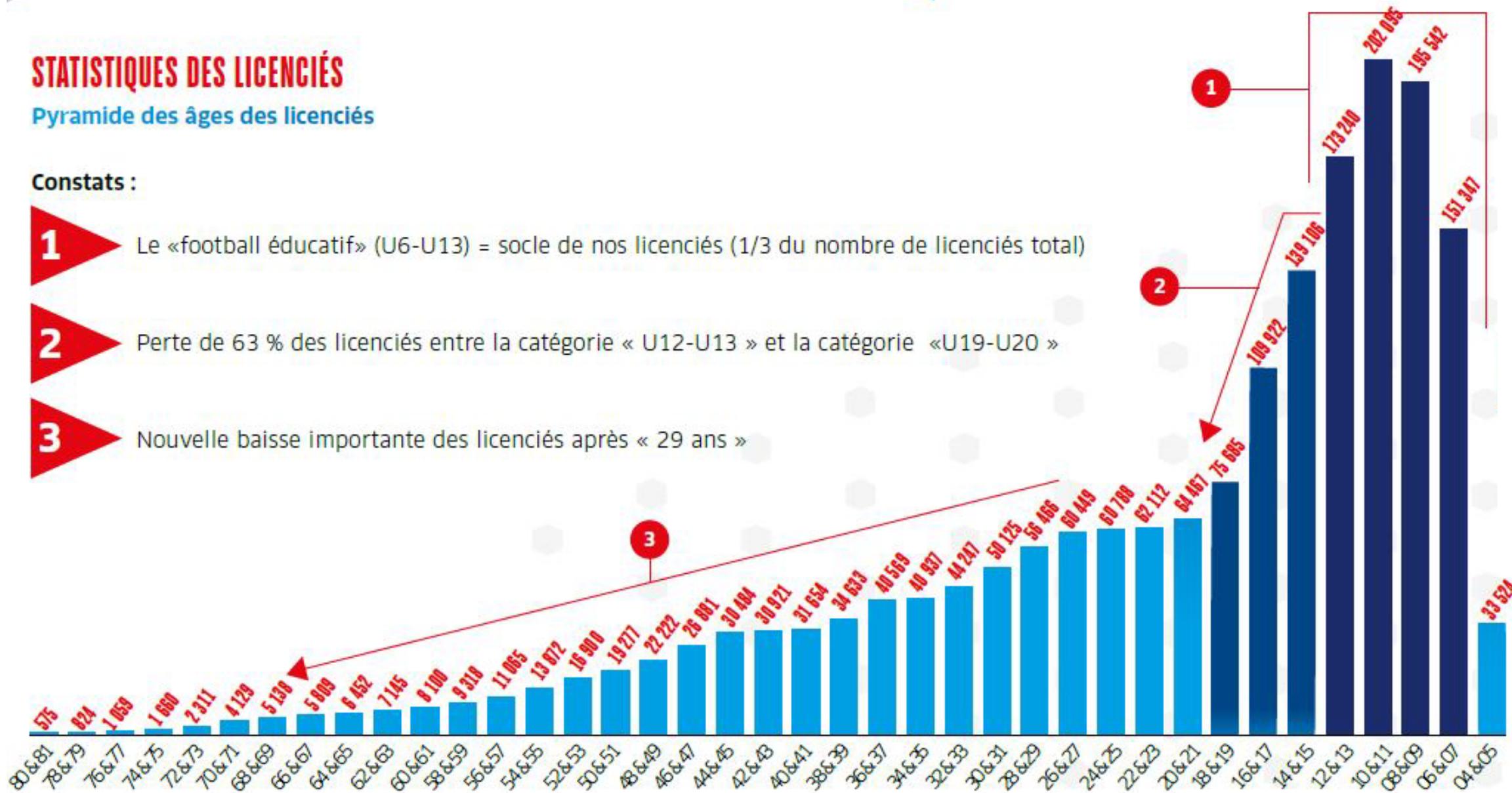
Cette évolution en quelques chiffres

STATISTIQUES DES LICENCIÉS

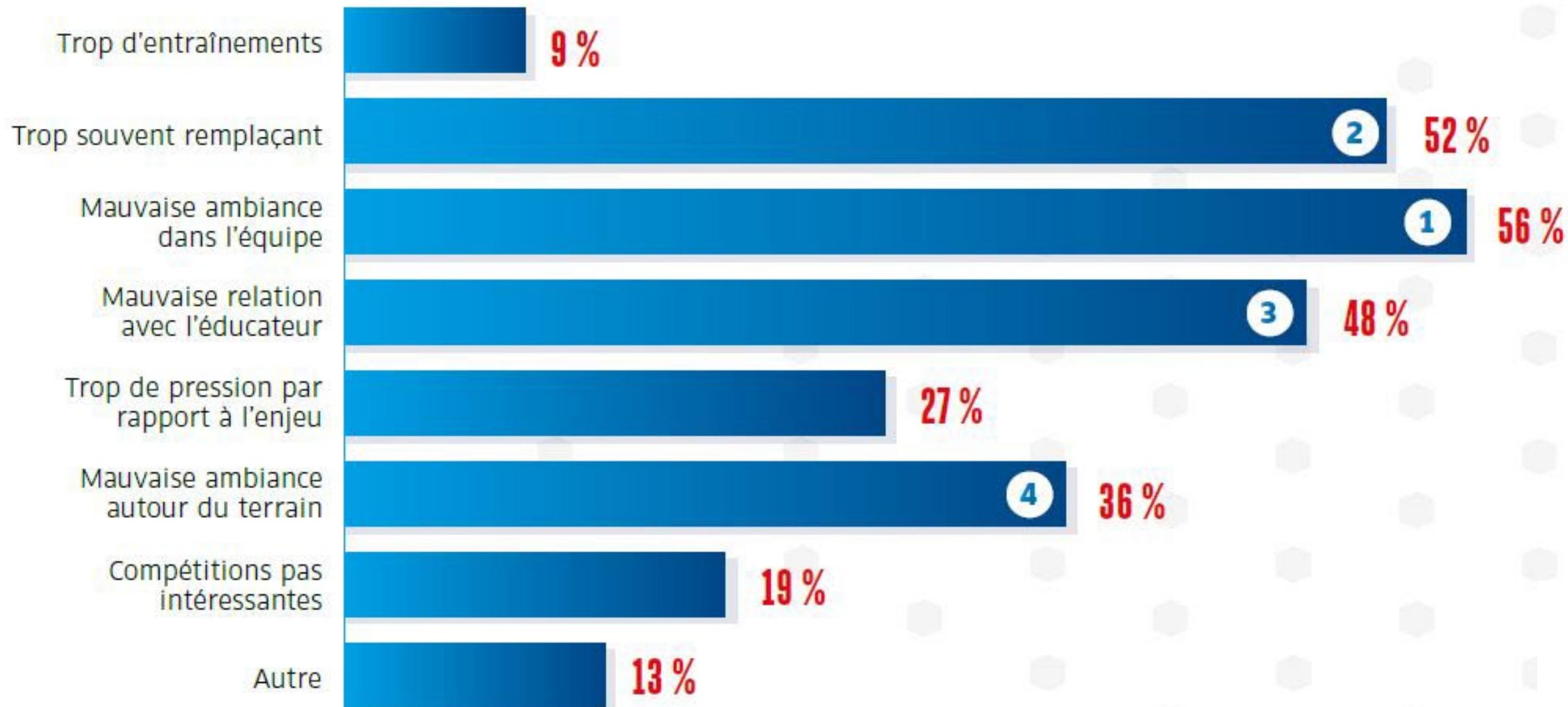
Pyramide des âges des licenciés

Constats :

- 1** Le «football éducatif» (U6-U13) = socle de nos licenciés (1/3 du nombre de licenciés total)
- 2** Perte de 63 % des licenciés entre la catégorie « U12-U13 » et la catégorie «U19-U20 »
- 3** Nouvelle baisse importante des licenciés après « 29 ans »



Les raisons de ces arrêts





SANTE

- Priorité de l'état et des instances
- Bénéfices de l'activité physique
- Prévention / Bien-être

L'inactivité physique est responsable de :

- 1 million de décès / an en Europe
- 5% des maladies pathologiques cardiovasculaires
 - 10% des cancers du colon

SOCIETE

- Vivre ensemble
- Se rassembler / se rencontrer
- Partager

**Le Foot Loisir et le Foot Santé
répondent à des enjeux de santé
et des enjeux de société** 20

Pourquoi se lancer ?

La mise en place d'une offre de loisir / santé dans le club est une réponse possible pour :

- Fidéliser vos licenciés
- Recruter de nouveaux adhérents
- Dynamiser la vie de votre club
- Découvrir de nouvelles pratiques

Cela doit être un axe fort du Projet Club



Comment se lancer dans ces philosophies ?

Toutes vos démarches de développement doivent être intégrées dans **votre Projet Club**.

Un diagnostic préalable indispensable avant de vous lancer et de proposer des nouvelles pistes d'évolution au sein de votre club :

- **Pour qui ?**
- **Quelle pratique ?**
- **Quand ?**

Lorsque les réponses à ces questions vous confortent dans votre volonté, il est temps de lancer une section au sein de votre club.





La Section Loisir/Santé

C'est la mise à disposition d'au moins un créneau hebdomadaire de pratiques Loisir ou Santé ouverts aux licenciés Loisir ou Santé (ce créneau peut être proposé à l'intérieur du club et/ou s'inscrire dans une offre de pratique proposée par le District en rencontrant d'autres clubs).

La Section Loisir/Santé doit :

- Avoir un référent (identifié sur l'outil présenté)
- Avoir une ou plusieurs pratiques identifiées
- Avoir un créneau de pratique
- Compter 10 licenciés Loisir/Santé minimum par pratique ou de **6 licenciés Loisir/Santé minimum pour les pratiques suivantes :**

- **Fit Foot**
- **Futnet**
- **Golf Foot**
- **E Foot**

Pour être reconnue, une Section Loisir/Santé doit être déclarée et validée par votre District

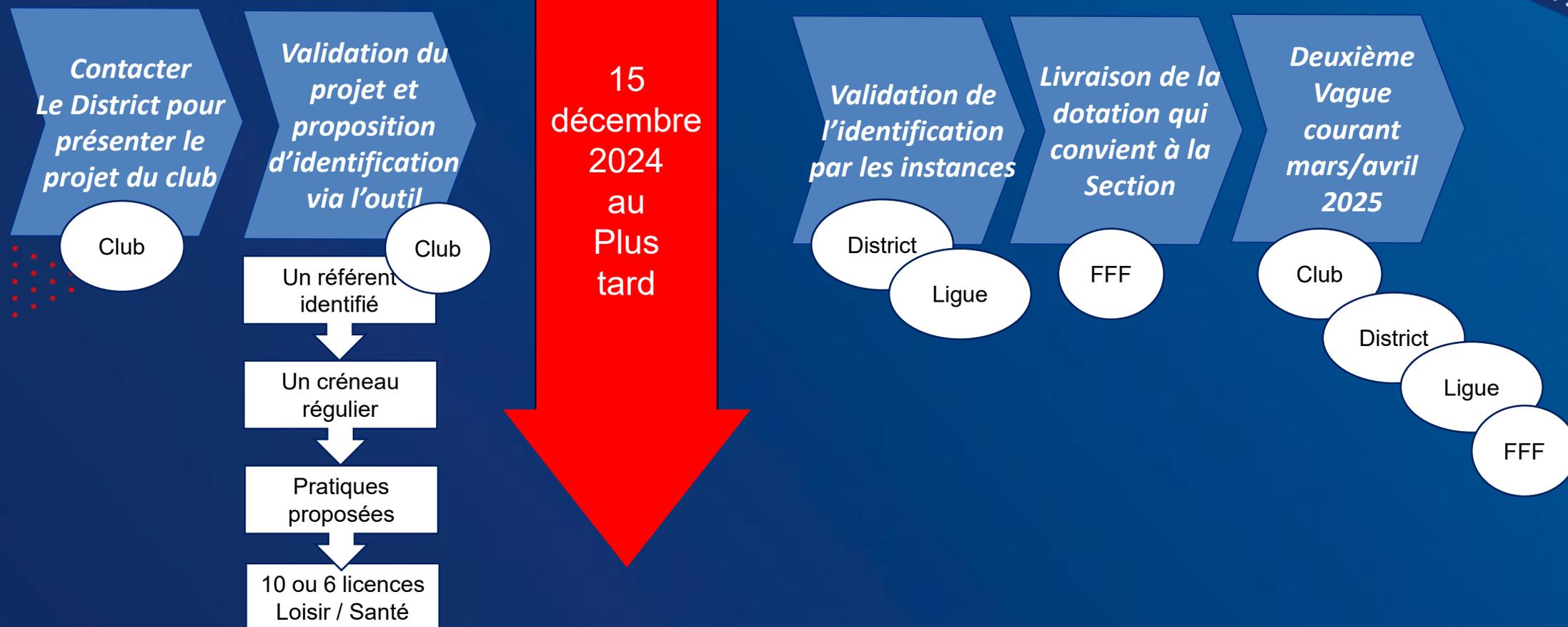


03

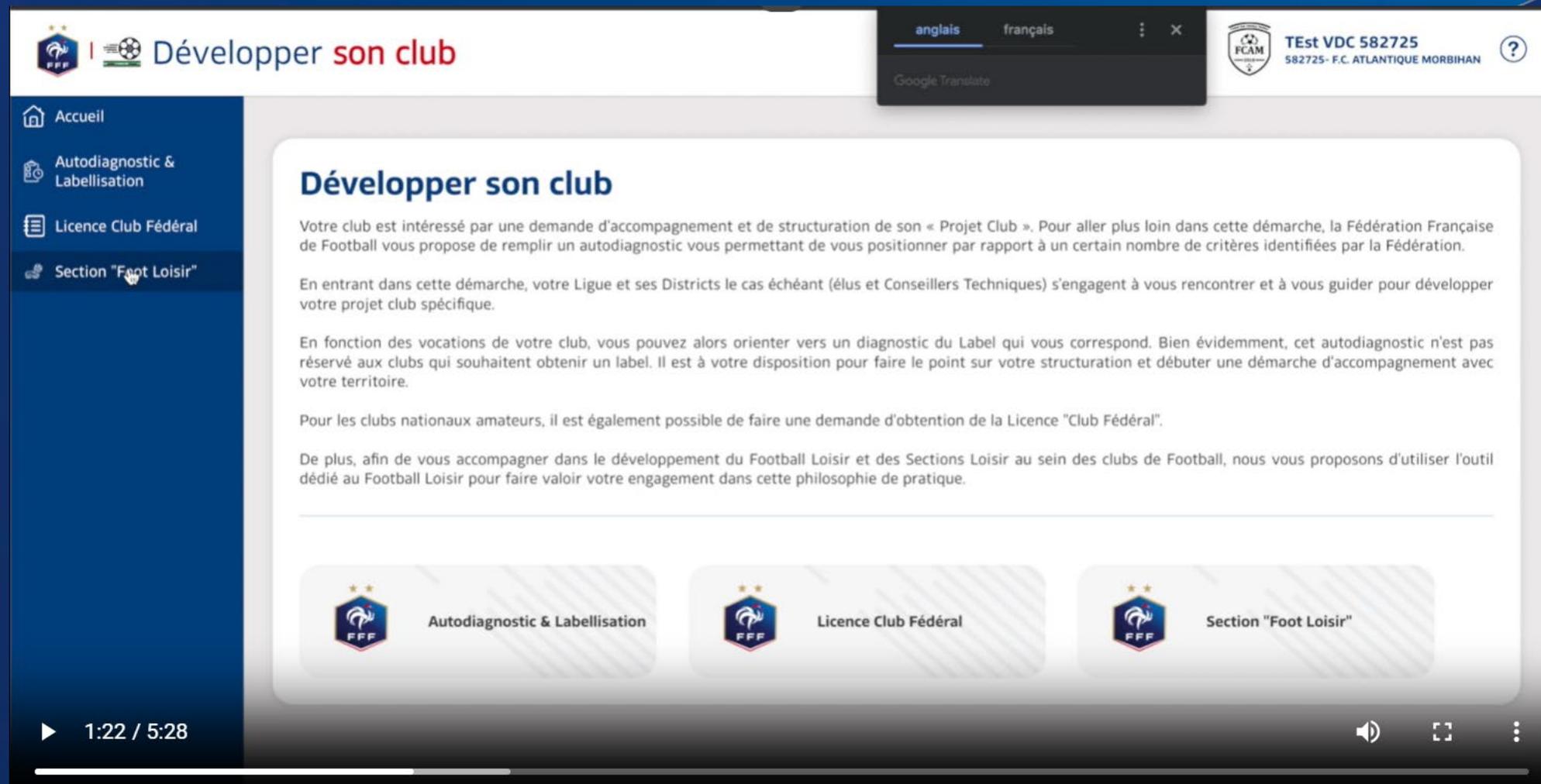


Se déclarer et être accompagné

Le cycle de création d'une Section



L'identification sur Footclubs ou Portailclubs (cliquez sur l'image pour lancer la vidéo)



The screenshot displays a video player interface. At the top, there is a navigation bar with the FFF logo and the text 'Développer son club'. To the right, there are language options for 'anglais' and 'français', a 'Google Translate' button, and a user profile section for 'TEst VDC 582725' with the club name '582725- F.C. ATLANTIQUE MORBIHAN'. A sidebar on the left contains menu items: 'Accueil', 'Autodiagnostic & Labellisation', 'Licence Club Fédéral', and 'Section "Foot Loisir"'. The main content area of the video shows the title 'Développer son club' and three paragraphs of text. Below the text, there are three buttons with the FFF logo and the labels 'Autodiagnostic & Labellisation', 'Licence Club Fédéral', and 'Section "Foot Loisir"'. At the bottom of the video player, there is a progress bar showing '1:22 / 5:28' and control icons for play, volume, and full screen.

Développer son club

Votre club est intéressé par une demande d'accompagnement et de structuration de son « Projet Club ». Pour aller plus loin dans cette démarche, la Fédération Française de Football vous propose de remplir un autodiagnostic vous permettant de vous positionner par rapport à un certain nombre de critères identifiées par la Fédération.

En entrant dans cette démarche, votre Ligue et ses Districts le cas échéant (élus et Conseillers Techniques) s'engagent à vous rencontrer et à vous guider pour développer votre projet club spécifique.

En fonction des vocations de votre club, vous pouvez alors orienter vers un diagnostic du Label qui vous correspond. Bien évidemment, cet autodiagnostic n'est pas réservé aux clubs qui souhaitent obtenir un label. Il est à votre disposition pour faire le point sur votre structuration et débiter une démarche d'accompagnement avec votre territoire.

Pour les clubs nationaux amateurs, il est également possible de faire une demande d'obtention de la Licence "Club Fédéral".

De plus, afin de vous accompagner dans le développement du Football Loisir et des Sections Loisir au sein des clubs de Football, nous vous proposons d'utiliser l'outil dédié au Football Loisir pour faire valoir votre engagement dans cette philosophie de pratique.

Autodiagnostic & Labellisation Licence Club Fédéral Section "Foot Loisir"

1:22 / 5:28

Un accompagnement de plusieurs sortes :



FONDS D'AIDE
AU FOOTBALL AMATEUR



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE
CRÉATRICE DE PLAISIR



Un accompagnement
financier

Un accompagnement
matériel

Un accompagnement
méthodologique
(formation et guides)

Un accompagnement
humain

04



Parole à nos invités



L'US LIFFRE (District d'Ille et Vilaine)

Youri HELEN – Référent Foot en marchant

- Près de 700 licenciés **dont 14 licenciés loisir**
- Une Section Loisir Foot en marchant
- Pourquoi ? Comment ? Quels sont les bénéfices qu'en retire le club ?



LE FC BRIERE (District de Loire-Atlantique)

Magali LOYER DUPONT – Référente Fit Foot

- Près de 340 licenciés **dont 11 licenciés santé**
- Une Section Santé Fit Foot
- Pourquoi ? Comment ? Quels sont les bénéfices qu'en retire le club ?



05



Questions / Réponses



Posez vos questions dans l'onglet conversation
afin que nous puissions y répondre à l'oral, pour
donner l'information au plus grand nombre

